Nations Unies A/57/705/Add.1

Assemblée générale

Distr. générale
17 janvier 2003
Français
Original: anglais

Cinquante-septième session
Point 117 de l'ordre du jour
Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies

Lettre datée du 15 janvier 2003, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Secrétaire général

Suite à ma lettre datée du 14 janvier 2003 (A/57/705), j'ai l'honneur de vous informer qu'Antigua-et-Barbuda a fait les versements nécessaires pour ramener ses arriérés en deçà du montant spécifié à l'Article 19 de la Charte des Nations Unies.

Le Secrétaire général
(*Signé*) Kofi **Annan**

03-21470 (F) 170103 170103